

Diplôme national d'œnologie (DNO)



Diplôme
Diplôme
national
d'œnologue



**Domaine(s)
d'étude**
Bioingénierie -
Biotechnologies,
Biologie -
Biochimie,
Génétique,
Biologie
et Santé,
Neurosciences,
Bioingénierie -
Biotechnologies,
Agronomie,
Biosciences
végétales,
Œnologie,
Sciences et
industries
agroalimentaires,
Ingénierie
agronomique,
Microbiologie,
Génie
chimique, Génie
biochimique,
Génie des
procédés, Génie
pharma



Établissements
Université de
Toulouse (EPE)

Présentation

Les enseignements sont organisés selon les dispositions nationales du diplôme national d'œnologue ([arrêté ESRS2116631A](#) paru au JO du 02/09/2021 et [décret ESRS2108511D](#) paru au JO du 02/09/2021; textes et annexes parus au [BO n°37](#) du 07/10/2021)

Les études comprennent, d'une part, un ensemble d'unités d'enseignement et de stages obligatoires communs à

l'ensemble des centres et, d'autre part, des unités d'approfondissement spécifiques à chacun des centres. Les études sont organisées en semestres.

voir ici <https://pharmacie.univ-tlse3.fr/diplome-national-d-oenologue-dno>

Objectifs

Le Diplôme National d'Œnologue (DNO) forme des spécialistes du vin à toutes les compétences de la filière

vitivinicole : élaboration, gestion, analyse, commercialisation des vins et des produits dérivés du raisin.

Savoir-faire et compétences

Les œnologues sont appelés à exercer leurs activités dans les secteurs suivants :

- entreprises viti-vinicoles (exploitations individuelles, coopératives, groupements de producteurs)
- maisons de négoce, sociétés commerciales
- laboratoires d'œnologie, cabinets d'audit-conseil
- organismes consulaires (chambres d'agriculture)
- organisations syndicales et interprofessionnelles, instituts techniques
- administration d'Etat (DGCCRF, INAO, VINIFLHOR, Agriculture, Environnement)
- structures de formation et de recherche
- service de recherche et de développement des industries de produits œnologiques et des équipementiers
- commerce, distribution, communication sur le vin.

[Référentiel de compétences du DNO](#)

Admission

Pré-requis obligatoires

Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme national d'œnologue, les étudiants doivent justifier :

- soit d'une licence dans les domaines des sciences biologiques, chimiques, biochimiques, agronomiques ou de tout autre diplôme sanctionnant un niveau d'études supérieures équivalant à 180 crédits européens dans les mêmes domaines ;
- soit d'une des validations prévues aux articles [L. 335-5](#), [L. 613-3](#), [L. 613-4](#), [L. 613-5](#) et [L. 613-6](#) du code de l'éducation et des textes pris pour leur application.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/diplome-national-doenologie>